

A l'attention du Camarade
Marco Abetecola
UIL - Italie

Cher ami

Je te transmets ci-après, le rapport de synthèse ainsi que les photos de la 1^{ère} université d'été des jeunes travailleurs dont les deux sessions se sont déroulées respectivement à Jerba (14 – 23) août 2004 et à Hammamet (27 – 31 août 2004).

Je te fait parvenir également un compte rendu des séances de travail ayant réunis le département des jeunes de l'UGTT et les représentants des organisations syndicales amies qui ont bien voulu répondre à notre invitation : ce compte rendu trace les pistes de travail à explorer dans l'avenir afin de renforcer notre coopération et nos échanges dans le domaine des jeunes travailleurs et qui à notre sens devraient s'inscrire dans le diversité et la durée.

Je saisis cette occasion pour te faire part de toute ma satisfaction quant à la portée de votre participation. La pertinence de vos interventions et la valeur des liens que nous avons tissés ont non seulement contribué à la réussite de l'université d'été mais sont également porteurs d'une collaboration plus intense et plus fructueuse dans l'avenir proche.

En espérant, te revoir bientôt, je t'adresse, cher ami, mes salutations les plus cordiales.

**Le Secrétaire Général Adjoint
Responsable des jeunes travailleurs
de la femme et des associations**

Moncef YAACOUBI

Synthèse des Travaux
de la 1^{ère} Université d'Eté
des Jeunes Syndicalistes de l'UGTT
Djerba - Hammamet
Août 2004

A l'initiative du **Département des Jeunes Travailleurs de la Femme et des Associations** et en collaboration avec la **Fondation Freidrich Ebert (FES Bureau de Tunis)** la 1^{ère} Université d'été des jeunes syndicalistes à été organisé en deux sessions au cours du mois d'Août 2004, sous l'intitulé :

"Le Syndicat pour les Jeunes, Les Jeunes dans le Syndicat".

La première session s'est tenue à Djerba du 19 au 23 août 2004 alors que la seconde s'est déroulée à Hammamet du 27 au 31 août 2004.

LES OBJECTIFS

1. Amorcer une nouvelle étape dans les relations "Syndicat – Jeunesse" reposant sur le dialogue et la confiance de manière à permettre à la jeunesse d'intégrer les syndicats.
2. Elaborer des propositions pratiques pour moderniser l'organisation syndicale afin de lui permettre d'encadrer la Jeunesse dans le but de renforcer sa participation à la vie syndicale et la sensibiliser à son rôle centrale dans l'organisation.
3. Permettre à la Jeunesse Syndicale Tunisienne de mettre à profit les expériences de la jeunesse des organisations syndicales amies et celles des associations de la société civile, en créant des liens et des possibilités d'échange.

LES SEANCES INAUGURALES

1^{ère} Session

Le Camarade **Hédi El Borji**, Secrétaire Général de l'**Union Locale de Djerba**, a inauguré la 1^{ère} session en souhaitant la bienvenue aux invités et aux participants.

Le Camarade **Mourad Ben Sassi**, Coordinateur du **Bureau National des Jeunes Travailleurs**, a insisté sur l'importance du contenu de l' Université et ses implications futures sur l'action des jeunes au sein de l'UGTT les appelant à y participer de manière franche et active.

Les Camarades **Silvia Helbig** et **Domenico Perroni** représentants les syndicats Allemands (**DGB**) ont exprimé leur satisfaction de participer aux travaux, tout en assurant les participants de la volonté de leur organisation de coopérer pour l'intérêt commun, vu la similitude des problèmes et des préoccupations.

La Camarade **Juliane Bir**, représentante de la **Confédération Européenne des Syndicats (CES)** a confirmé que les thèmes qui vont être étudiés lors de l'Université sont des sujets communs et que tous les syndicats veillent à bâtir une stratégie claire pour contribuer à l'encadrement et l'intégration des jeunes dans leurs rand et à développer des politiques à leur adresse.

Le Camarade **Nasreddine Sassi**, représentant de la **CISL** a mis l'accent sur l'importance de la problématique envisagée lors de l'Université en soulignant que les efforts fournis par l'**UGTT** représentent une partie intégrante de ceux de la **CISL**. De ce fait il a préconisé la consolidation de la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse.

La Camarade **Bakhta Jmour**, représentante de la **FES**, à souligné que l'Université n'est qu'un maillon d'un vaste programme multiforme de la collaboration fructueuse entre l'**UGTT** et la **FES** avec le soutien de l'Union Européenne tout en indiquant que la coopération s'effectue dans le respect mutuel. Elle a transmis les salutations du Camarade **Hans Helmut Duncke**, représentant résident de la fondation à Tunis à tous les présents.

Le Camarade **Mohamed Nafti**, secrétaire général de l'**union régionale du travail de Medenine** a exprimé l'honneur de la région d'accueillir les invités et les participants à l'université d'été tout en saluant les efforts accomplis par le département depuis le congrès de Djerba.

Le Camarade **Moncef Yâacoubi**, **secrétaire général adjoint** responsable du **département des Jeunes Travailleurs de la Femme et des Associations**, à souligné l'importance du renforcement des relations entre les jeunes des organisations syndicales car la solidarité et la coopération permettent de surmonter les obstacles. Il a exhorté les participants à approfondir la réflexion sur les problèmes de la jeunesse et élargir les horizons de l'échange syndical en vue d'élaborer des solutions adéquates.

2ème Session

La 2ème session a été présidée par le Camarade **Abdessalem Jrad** **secrétaire général de l'UGTT**, en présence de plusieurs membres du bureaux exécutif et des cadres syndicaux nationaux, sectoriels et régionaux ainsi que les invités représentants les organisations syndicales amies et la représentante **de la FES** et le représentant de l'**USTMA**.

Le Camarade **Mourad Ben Sassi**, coordinateur du **bureau national des Jeunes Travailleurs** a inauguré la séance en précisant que cette session représente une

continuité de la première session. Exposant l'activité des comités des jeunes, il a incité les participants à profiter de l'opportunité que présente cette université pour approfondir la réflexion et le dialogue. Il a conclu son discours en saluant les jeunes palestiniens et irakiens, symbole du courage et de résistance.

Le Camarade **Habib Ghannem**, secrétaire général de l'**union régionale du travail de Nabeul** a indiqué que la jeunesse représente un enjeu pour l'avenir de l'**UGTT** et pour assurer la pérennité de l'action syndicale et contribuer à l'émergence d'une société au sein de laquelle règne la justice et la démocratie.

Les Camarades **Jérôme Morin** et **Ingrid Bauza**, représentants de la **CFDT** ont souligné que la clé de la liberté des sociétés réside entre autre dans la liberté d'expression des jeunes et que l'appartenance au syndicat permet justement cette expression ainsi que la concrétisation des projets. Ils ont souhaité que cette université soit une invitation au dialogue libre et courageux qui reflète les préoccupations communes.

Le Camarade **Marco Abetecola**, représentant de l'**UIL**, a précisé que les sujets traités lors de cette session préoccupent aussi les syndicats Italiens vu que le problème de communication entre les jeunes et les syndicats est considéré comme international. Il a insisté sur la liberté d'expression qui encourage la communication et la solidarité entre les jeunes en particulier et les salariés en général y compris la jeunesse travailleuse et les femmes.

La Camarade **Raquel Garrido**, représentante de la **CGT-FO**, a affirmé que sa participation à l'université découle de la volonté de son organisation de bâtir des relations syndicales solides et de renforcer les efforts pour défendre les travailleurs et résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés. Elle a proposé d'organiser une conférence pour étudier de plus près le chômage des jeunes et leur situation dans le monde du travail.

Le Camarade **Abdelmajid Sahraoui**, représentant de l'**USTMA**, à indiqué que les principaux objectifs de l'Université sont de réfléchir sur les moyens d'élargir la base des syndicats en encadrant la jeunesse et de sensibiliser celle sur son rôle au sein du mouvement syndical. Ces préoccupations sont au cœur de la réflexion syndicale au niveau maghrébin en assurant qu'un comité des jeunes au sein de l'**USTMA** sera opérationnel en janvier 2005.

Le Camarade **Nasreddine Sassi**, représentant de la **CISL** a rappelé le contenu de son intervention au cours de la 1ère session en insistant sur la nécessité d'élaborer un plan d'action qui répond aux ambitions des jeunes.

La Camarade **Bakhta Jmour**, représentante de la **FES**, a considéré que la collaboration entre la Fondation et l'**UGTT** est fructueuse et que la 1ère session a été couronnée de succès compte tenu de la valeur des échanges constructifs dégagés lors de la session précédente. Elle a assuré les participants de l'appui continu de la **FES** au programme de l'**UGTT** à destination des jeunes.

Le Camarade **Moncef Yâacoubi**, **secrétaire général adjoint** a salué les bonnes relations entre l'**UGTT** et la **FES** ainsi que celles avec les organisations

syndicales amies qui partagent les mêmes préoccupations et poursuivent les mêmes buts.

Le Camarade **Abdessalem Jrad secrétaire général** de l'UGTT a souligné dans son allocution que l'intégration des jeunes et des femmes est une nécessité vitale pour les syndicats développant les points suivants :

- * L'importance accordée aux jeunes, s'inscrit dans le prolongement de l'histoire de l'organisation et du mouvement syndical Tunisien. Les leaders du mouvement syndicaliste tels que Mohamed Ali Hammi, Taher Hadded , Farhat Hached, Tlili et Achour étaient des jeunes lors de leur engagement dans le syndicalisme. L'encadrement de la jeunesse permet donc de préserver cet héritage.
- * L'UGTT est appelée à comprendre la soif des jeunes à la liberté d'expression et son ambition à construire l'avenir. Elle doit les soutenir pour assumer des responsabilités.
- * L'UGTT doit traduire son intérêt vis-à-vis des jeunes par la mise en place de méthodes de travail et de structures appropriées.
- * Les jeunes sont en droit d'exiger plus de formation et doivent par ailleurs être conscients du poids de leur responsabilité pour préserver l'héritage.
- * L'université d'été doit être une occasion pour les jeunes participants en vue d'acquérir la connaissance et les techniques adéquats au développement de l'action syndicale.
- * La solidarité entre les syndicalistes est un devoir tout comme celle avec les peuples opprimés, notamment les peuples palestiniens et irakiens. Cette solidarité peut contribuer au renforcement de la liberté et de l'unité.

En conclusion le secrétaire général a appelé à l'organisation d'une université des jeunes syndicalistes méditerranéens avec la participation de toutes les organisations à l'exception des sionistes hostiles à la liberté et alliés aux forces de l'oppression et de l'hégémonie. Il a invité les participants à soutenir le combats des détenus palestiniens et les résistants irakiens victimes de l'occupation.

LES TRAVAUX

* Les communications introductives

Thème 1 « Les syndicats et les jeunes dans le contexte des mutations »

Les travaux des deux sessions ont été introduits par les communications de MM **Mouldi Guissoumi** et **Farouk Kaabi** qui ont clarifié la corrélation entre l'action syndicale et l'action sociale, le syndicat étant une partie constitutive du mouvement social qui agit contre la passivité en se fondant sur la défense des intérêts collectifs. A la fois cadre d'engagement, de lutte et de résistance le syndicat contribue au changement social mais s'imprègne également des mutations de la société et du monde du travail.

Pour sa part, la jeunesse se trouve au centre même de ces mutations de par son positionnement social qui fait d'elle à la fois une force vive des changements mais subissant aussi les contre coups des mutations économiques et sociales dont les tendances se définissent de plus en plus dans un cadre mondialisé façonné par des organisations puissantes (FMI, Banque mondiale, OMC ...)

De ce fait la dualité syndicalisme jeunesse est le reflet de la dualité jeunesse, monde du travail

Les deux conférenciers ont insisté sur la nécessité pour le syndicalisme de se mettre à l'écoute attentive des jeunes et de procéder aux adaptations adéquates dans l'élaboration des orientations, de l'organisation et de la communication et de construire des relations appropriées avec la Jeunesse.

Pour sa part la jeunesse est appelée à développer son engagement et à renforcer sa participation et sa prise de responsabilité. Les transformations conduites par le mouvement syndical à travers son histoire témoignent de la capacité des syndicats à relever ce défi ont conclu les deux intervenants.

Les débats

Les débats qui ont suivi ont fait ressortir les grandes problématiques de la relation syndicat jeunesse en relevant 2 dimensions :

Une dimension objective se rapportant aux mutations dans le monde du travail et le marché de l'emploi : (chômage, précarité, Exclusion, marginalisation ...) sous tendues par le regain des valeurs individualistes, de la culture libérale et la détérioration de l'image du syndicalisme et de son rôle dans la société et auprès des jeunes.

Une dimension institutionnelle portant la capacité des organisations syndicales à se remettre en cause et à opérer les changements internes nécessaires dans le discours et les pratiques sur la base d'une réflexion critique sur leur présent et leur devenir.

La prise en compte de ces deux dimensions permettrait de définir le contenu de ses actions et les moyens facilitant l'intégration des jeunes dans les syndicats.

Thème 2 : La Jeunesse et l'Emigration

Deux interventions ont été programmées pour débattre de ce sujet dont l'actualité fait ressortir l'importance.

Dans une première communication Mr. **Abderazzak Belhaj Zekri** a relevé que la question de l'émigration est dénaturée par les médias indiquant que les migrants ne constituent que 6% de la population européenne et ajoutant que dans le contexte de la mondialisation la libre circulation des biens et des capitaux est bien plus aisée que celle des hommes

Traitant des causes de ces mouvements de population il a indiqué que la racine du mal se trouve dans les déséquilibres croissant entre les pays du Nord et du Sud, l'endettement de ces derniers et la baisse de leurs revenus : engendrant stagnation économique, chômage et choix de développement dévoyés.

Parlant des caractéristiques nouvelles des candidats au départ il a relevé le nombre encore plus croissant des diplômés et des qualifiés et le recours à l'émigration clandestine concluant que la solution à ces problèmes ne peut être que globale incluant les politiques économiques, sociales, culturelles et l'assainissement des relations entre la Etats pour une réelle coopération dans l'intérêt bien compris de tous.

Quant au camarade **Mohamed Trabelsi**, **secrétaire général adjoint** de l'UGTT, il a axé son intervention sur le rôle des syndicats à ce sujet, spécifiant les décalages entre le Nord et le Sud il a noté que les répercussion de l'émigration s'imposent aux Etats, aux société de départ et d'accueil ainsi qu'aux syndicats. D'autant plus que les Etats du Nord en prenant des dispositions de plus en plus strictes et rigides ne font qu'encourager l'émigration clandestine avec tout ce qu'elle engendre de drames humains et sociaux.

Pour ce qui est des réponses syndicales le camarade **Trabelsi** a noté que celles ci passent par une plus large coopération entre les organisations du Nord et du Sud, par la construction de convergences solidaires et la mise en avant des problèmes de développement et de la coopération entre les Etats. Des propositions concrètes dans ce sens pourraient être élaborées au sein des organisations internationales (CISL) et régionales (CES – USTMA – CISA ...) ou encore au niveau bilatéral sans oublier les contributions des associations d'émigrés dans les pays d'accueil.

Les débats

Plusieurs points ont été soulevés par les participants dont notamment des questionnements sur :

- L'état de la coopération syndicale dans ce domaine et les perspectives de son développement

- L'apport des syndicats arabes et leur contribution à la résolution de ces problèmes.
- La politique de l'UGTT dans ce domaine
- Les perspectives de coordination entre les syndicats dont l'UGTT et les différentes associations et organisations agissantes des émigrés dans les pays d'accueil

Les participants ont insisté sur les répercussions de la mondialisation sur la situation des jeunes qui entrevoient des solutions à leurs problèmes dans l'émigration, de sorte que le combat contre la mondialisation libérale constitue le socle des solutions aux problèmes posés par l'émigration.

*** Les expériences des organisations syndicales pour l'intégration des jeunes**

Le cas de la CES (Exposé par **Juliane BIR** – 1ère session)

Après avoir présenté la CES, l'intervenante a brossé un tableau de la situation de la jeunesse européenne et de ses relations avec les syndicats mettant l'accent sur la diversité des appartenances idéologiques, politiques et sociales des jeunes.

Diversité qui n'empêche en rien l'Unité d'action dans les syndicats et des syndicats entre eux. Dans cet ordre d'idées elle a mis l'accent sur la question de l'indépendance des syndicats pour assurer la participation des jeunes.

L'intervenante a souligné que la CES est pleinement consciente des problèmes (chômage, précarité, bas salaires ...) que rencontrent les jeunes en Europe et sont similaires à ceux de leurs homologues dans le reste du monde et que le conflit réel est celui qui met au prise le patronat et les travailleurs surtout les non syndiqués parmi eux, jeunes compris.

Concernant les problématiques liées à l'intégration des jeunes dans les syndicats et bien qu'un nombre important d'entre eux s'y trouve déjà, elle a indiqué que la CES a largement débattu de ce sujet avec les organisations affiliées en vue de mettre en place les politiques appropriées dont la mise en œuvre passe par l'émergence d'une conscience active chez les jeunes et l'instauration de programmes soutenus de formation et d'éducation et une visibilité des syndicats auprès des jeunes.

Le Cas de la DGB (présenté par **Silvia Helbig et Domenico Perroni** – 1^{ère} session)

Au début de leur interventions, les représentants de la DGB ont présenté l'organisation syndicale allemande soulignant ses champs d'actions et ses divers centres d'intérêt et son indépendance vis à vis des divers mouvements politiques, ce qui se traduit par des prises de positions propres sur tous les sujets économiques, sociaux, politiques et culturels dont ceux intéressant la jeunesse.

Dans ce sens, ils ont indiqué que la DGB n'a pas négligé ce domaine particulier où elle déployé un énorme travail d'éducation et de formation améliorant sans

cesse la communication avec les jeunes sur les lieux du travail et le mouvement social loin des préjugés et des stéréotypes sur les jeunes.

Ils ont indiqué que ce travail en profondeur a donné ses fruits, puisque sur les 8 millions d'adhérents que compte la DGB, 550.000 sont des jeunes, et que les perspectives sont prometteuses.

Evoquant la similitudes problèmes des jeunes tunisiens et allemands ils ont appelé à un renforcement des échanges pour profiter des expériences des uns et des autres.

Le cas de l'UIL (Exposé par **Marco Abetecola** – 2^{ème} Session) :

Le représentant de l'UIL a commencé son intervention par saluer l'initiative de rapprochement des jeunes de l'UGTT et de l'UIL, expression de la volonté commune de dégager de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat syndicaux.

Parlant de la relation jeunesse-syndicat le camarade Marco a estimé que le rôle des syndicats consiste à instaurer un débat libre et ouvert avec les jeunes. L'engagement de la jeunesse- et l'histoire du syndicalisme nous l'enseigne – est tributaire de l'élargissement des libertés et de la lutte contre les formes d'oppression et de domination du capitalisme.

L'intervenant a exposé les actions de l'UIL pour initier le dialogue avec les jeunes notamment la création de sections réservées aux étudiants et aux universitaires, débordant le cadre classique des relations avec les jeunes travailleurs.

Il a mis en exergue l'installation de centres d'écoute afin de cerner les problèmes des jeunes et de les orienter, démarche qui a permis à l'UIL d'organiser une conférence nationale pour les jeunes italiens avec la participation de plus de 40 associations et organisations de la société civile et partis politiques car les syndicats doivent aller vers les jeunes là où ils se trouvent.

Le cas de la CFDT (exposé par **Jerôme Morin et Ingrid Bauza** – 2^{ème} session)

Les représentants de la CFDT ont indiqué au début de leur intervention, que la prise de conscience de la nécessité d'inclure les jeunes dans l'organisation remonte aux origines de la confédération, mais ce n'est que depuis le congrès de 2002 que la confédération s'est rendue compte de l'urgence d'une restructuration radicale dans le but de mieux communiquer avec les jeunes et de combattre leurs préjugés acquis sur les syndicats.

Dés lors de confédération s'est donnée pour tâche de se diriger directement où les lieux de travail et de vie des jeunes : (centres de formation, universités, entreprises...) pour mieux les informer sur leurs droits et sur la valeur de l'action syndicale et être à l'écoute de leurs problèmes et revendications.

Ce travail a permis une prise de conscience des deux parties et a facilité la communication entre les syndicats et les jeunes et d'améliorer l'image des syndicats.

Se basant sur la similitude des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, les représentants de la CFDT ont insisté à la fin de leur intervention sur le renforcement des relations entre les syndicats européens et arabes en vue de mener des actions solidaires communes.

Le cas de la CGT-FO (présenté par **Raquel Garrido** – 2^{ème} session) :

Au début de son intervention, la camarade Raquel a rappelé l'intérêt porté par son organisation aux jeunes au cours de son histoire illustrant son propos par le soutien apporté par les jeunes de la CGT - FO au combat du peuple algérien dans les années 60.

Retraçant les différentes étapes des relations jeunes-syndicat, l'intervenante a indiqué que depuis 1996 cette relation a connu un tournant par la création d'associations de jeunes qui se sont transformées par la suite en instance syndicale jouissant des droits de représentation des jeunes dans les structures ayant à sa tête un bureau national.

La représentante de la CGT-FO a ensuite abordé la question de la représentation des jeunes au sein de la confédération indiquant que celle-ci a opté pour l'accès aux responsabilités par la voie du mérite et de la compétence, et non par le système des quotas qui contredit le principe démocratique à-t-elle encore souligné.

Revenant sur les causes de la désaffection des jeunes, la camarade Raquel a indiqué qu'ils faut les chercher essentiellement dans le chômage, la précarité, la peur de perdre son emploi et la marginalisation. De ce point de vue les syndicats sont considérés comme des organismes sans pouvoir d'influence et incapables de résoudre les problèmes des travailleurs en général et des jeunes en particulier, malgré les luttes acharnées qu'ils ont toujours menées. Les syndicats sont donc appelés en priorité à changer cette image négative.

Dans ce sens la représentante de la CGT-FO a conclu son intervention en indiquant que tout ce qui a été accompli jusque là est le fruit d'un énorme travail, mais ce qui attend les syndicats est encore plus dur exhortant toutes les parties à mieux collaborer proposant l'organisation d'une conférence Euro-méditerranéenne sur les problèmes des jeunes où les syndicats auraient un rôle déterminant à jouer.

Le cas de la CISL (présenté par **Nasreddine Sassi** – 1^{ère} et 2^{ème} Session)

Après avoir donné un aperçu sur la CISL sur les plans international et régional, l'intervenant a retracé les différents aspects de la politique de la confédération internationale vis à vis des jeunes qui se traduit par des actions à 3 niveaux :

- La pression exercée sur les gouvernements avec les syndicats affiliés pour favoriser les mesures permettant l'accès des jeunes à un emploi décent et une meilleure adéquation entre les systèmes de formation et d'éducation et le monde du travail et contraindre les décideurs à adopter des politiques économiques et sociales à même de promouvoir les chances des jeunes et en luttant contre les formes de précarité et de marginalisation.

- L'intervention auprès des instances internationales (BM-FMI-OMC-ECOSOC de l'ONU) et dans les organismes tripartites pour influencer les décisions en mettant en valeur leur incidences néfastes des politiques économiques et sociales préconisées à l'échelle mondiale.

- L'organisation de campagnes pour lutter contre les formes d'exclusion et d'exploitation dont le travail des enfants, et pour inciter les syndicats à adopter des stratégies de recrutement ouvrant la voie aux jeunes.

Le cas de l'UGTT (Exposé par **Mourad Ben Sassi** – 1^{ère} et 2^{ème} Session)

L'intervenant a passé en revue les différentes étapes de la prise de conscience de l'UGTT de la problématique des rapports entre les jeunes et les syndicats et les solutions que l'organisation y a apportées et qui ont débouché lors du congrès de 2002 à l'adoption d'une stratégie pour l'intégration des jeunes et la réforme des statuts et règlement intérieur de l'organisation.

Ces changements ont donné un nouveau souffle aux rapports entre les jeunes et les syndicats et se sont soldées par la création de comités de jeunes dans les structures régionales et sectorielles et une ouverture sur d'autres franges de la jeunesse particulièrement celle du mouvement associatif.

Dressant un aperçu des activités de l'UGTT à destination des jeunes le représentant des jeunes de l'UGTT a appelé à redoubler d'efforts pour promouvoir la présence des jeunes dans les syndicats d'où l'intérêt des échanges avec les organisations sœurs et amies qui vivent les mêmes problèmes : la coopération dans ce domaine ne peut être que profitable à tous a-t-il conclu.

La discussion qui a suivi ces exposés a porté sur l'approfondissement de certaines questions posées par les intervenants et des demandes de clarification. Plusieurs thèmes d'ordre pratique ont été développés surtout ceux en rapport avec le renforcement de la coopération et la solidarité entre les jeunes et l'engagement pour soutenir les luttes des travailleurs et des couches défavorisées et le soutien aux justes causes des peuples pour l'autodétermination et les modalités d'instauration d'un partenariat actif entre les instances jeunes des organisations syndicales.

LES ATELIERS

9 ateliers ont été programmés lors de l'université:

1/ Le syndicat et le monde du travail :

Les participants ont mis l'accent sur les caractéristiques du monde du travail –relations professionnelles, législation, emploi, formation... - et leurs incidences sur les relations jeunes syndicats, recommandant des moyens concrets pour relever les défis qui se posent au syndicalisme et de rendre son action plus fiable.

2/ Syndicat et communication

Les participants ont effectué une analyse de la communication de l'UGTT à l'adresse des jeunes, à travers une évaluation de la politique de l'organisation dans ce domaine – contenus, support, objectifs... .

Ils ont recommandé de procéder aux correctifs nécessaires pour rapprocher les syndicats de toutes les franges de la jeunesse et de mener une communication ciblée selon des plans définis.

3/ Syndicat, démocratie et liberté

Les participants ont procédé à une analyse de la place des syndicats dans la société en tant que mouvement de masse dont le rôle ne se limite pas à défendre les intérêts des travailleurs mais aussi d'agir sur le devenir de toute la société en influant sur les choix de développement et les valeurs qui les régissent.

De ce point de vue ils ont recommandé un plus fort engagement des syndicats dans les luttes sociales pour élargir les espaces de liberté et d'expression (droits humains, libertés individuelles, alternance, bonne gouvernance, Etat de droit...) et de construire des alliances avec les différentes composantes de la société civile.

Ils ont mis en évidence la démocratie au sein des syndicats et les moyens de l'approfondir, les organisations syndicales devant constituer un modèle concret où les jeunes trouveraient leur mot à dire sur les choix et les pratiques.

4/ Syndicat et militantisme

Les participants ont passé en revue les valeurs et les objectifs qui sous-tendent l'action militante des syndicats – justice, égalité, solidarité, progrès, démocratie...- toujours d'actualité mais dont les contenus et les moyens sont susceptibles d'être améliorés compte tenu des changements, pour autant que cette action soit structurée avec des objectifs réalisables. Quant aux moyens, Les syndicats ne devant plus se limiter aux formes classiques mais créer d'autres modalités de lutte en s'inspirant de ce qui est entrepris par certaines organisations de la société civile avec un effet mobilisateur certain.

5/ Syndicat, culture et loisirs

Les participants ont remarqué que la lutte des syndicats se place aussi sur le plan des idées et de la production intellectuelle et culturelle alors que cette fonction est négligée pour ne pas dire absente. Ils ont recommandé que les syndicats s'engagent plus dans ce créneau soit en initiant des activités propres soit en soutenant les artistes et les créateurs surtout les jeunes d'entre eux car la culture et les loisirs sont des leviers importants pour changer la réalité des choses.

6/ Les jeunes et l'adhésion aux syndicats

L'atelier s'est penché sur les obstacles à l'adhésion des jeunes insistant sur le rôle de la jeunesse syndicale pour rassembler les jeunes autour de tâches militantes concrètes en partant de leurs préoccupations mettant l'accent sur le rôle dévolu aux comités des jeunes dans cet objectif.

7/ Les jeunes et l'action civique et sociale

Les participants ont relevé dans leur débat la diversité qui caractérise la jeunesse (appartenance sociale, politique, idéologique..) qui constitue à la fois une richesse et une source inépuisable d'énergie et de créativité. De ce fait la réponse aux problèmes de la jeunesse doit refléter cette diversité et être multiforme.

Les jeunes syndicalistes sont appelés à être à l'écoute des autres jeunes et à les soutenir dans leur engagement dès lors que cet engagement converge avec les revendications syndicales.

Pour ce faire les jeunes syndicalistes deviennent s'impliquer dans les luttes civiques et l'action sociale pour être au plus proche des aspirations des autres franges de la jeunesse et faire prévaloir une solidarité effective.

8/ Les jeunes et les formes de solidarité

Les participants ont analysé les formes actuelles de solidarité entre les travailleurs et celles des jeunes en particulier et ont cerné les limites des formes traditionnelles. Ils ont proposé la création de réseaux entre les jeunes syndicalistes, les jeunes travailleurs et les autres jeunes des ONG que ce soit sur le plan national ou international. Ces réseaux seraient chargés des coordinations et discuteraient de formes d'action qui prennent en compte les réalités sur le terrain et de faire face aux diverses pressions exercées par les gouvernements, le patronat et les groupes d'influence du capitalisme néolibéral mondialisé.

9/ Les jeunes : savoir, engagement, créativité

Les participants ont estimé que face à la précarité et l'exclusion et en réponse aux politiques délibérées de marginalisation sociale et culturelle, la jeunesse dans son ensemble et les jeunes travailleurs en particulier doivent s'engager d'une manière plus conséquente dans le combat pour le progrès social.

Les jeunes syndicalistes et leurs comités sont appelés à redoubler d'effort pour diffuser les points de vue des syndicats en menant des actions d'éducation et de formation auprès des jeunes, en acceptant les différences. Ces comités doivent agir- y compris dans les syndicats - pour contribuer à l'instauration de systèmes éducatifs et de formations propres à améliorer la situation de la jeunesse et lui assurer la possibilité de mettre en œuvre sa créativité dans les différents domaines dans le respect des motivations et des aspirations.

ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs activités culturelles et de loisirs ont accompagné les travaux lors des deux sessions de l'université d'été : notamment la projection -débat de films en lien avec les préoccupations de la jeunesse (émigration, mondialisation, engagement...), un forum de discussion sur les différentes formes d'expression culturelle et artistique, un atelier d'écriture, l'animation d'un journal mural et des compétitions sportives.

LES RECOMMANDATIONS FINALES

*** Sur le plan organisationnel**

- Restructurer les syndicats selon les exigences de l'ouverture sur la jeunesse et instaurer des mécanismes pour la prise en charge des aspirations et revendications de la jeunesse.
- Responsabiliser les jeunes en accordant à leurs représentants le droit de vote dans les instances de décision.
- Réorganiser les syndicats d'entreprise et les instances régionales et sectorielles en y incluant des représentants de la jeunesse travailleuses.
- Adopter des politiques et stratégies susceptibles de renforcer l'adhésion, l'encadrement et la participation des jeunes.
- Assister les comités des jeunes par les moyens nécessaires à leurs activités de contact et de recrutement des jeunes sur les lieux de travail.
- Poursuivre la publication du bulletin du département "Horizon (oufok)" et encourager les comités à publier des bulletins de liaison.
- Etablir une base de donnée spécifique à la jeunesse et dynamiser le site WEB de l'Union en y incluant un lien /fenêtre pour les activités jeunes
- Mettre en place des cyber clubs dans les Unions régionales
- Instaurer un comité culturel au sein du département pour assurer une programmation judicieuse des activités culturelles et de loisirs au profit des jeunes.

*** Sur les plans économique, social et politique**

- Engager des actions militantes effectives pour lutter contre le chômage des jeunes, les emplois précaires et l'exclusion dans le cadre des luttes tous les travailleurs

- Promouvoir la coopération avec les organisations de la société civile dans le cadre de partenariats ciblés pour favoriser les actions convergentes et solidaires au profit de la jeunesse
- Elaborer des programmes de formation de formateurs pour jeunes syndicalistes et travailleurs et accroître la participation de ceux-ci aux activités de l'UGTT
- Etablir une stratégie de communication avec la jeunesse en faisant face aux campagnes visant à dénaturer des syndicats et luttant contre l'individualisme et l'arrivisme y compris dans les syndicats
- Réviser la législation du travail pour garantir la stabilité et la décence de l'emploi
- Inciter le gouvernement tunisien à ratifier les conventions **135** et **151** de l'OIT
- Combattre toutes violations du droit syndical y compris le droit de grève dans son sens global (protestation, solidarité etc...)
- Mener une lutte plus active pour le respect des libertés publiques et individuelles et l'émergence d'un Etat de droit ou seraient garanties les libertés d'expression, d'opinion et d'organisation.
- Construire des liaisons durables avec les organisations de la société civile particulièrement celles en phase avec les problèmes de la jeunesse sur la base des synergies et dans le respect mutuel

* **Sur le plan international (Bi et multilatéral)**

- Construire des solidarités fortes pour soutenir les luttes des peuples en lutte contre l'oppression et en butte à l'occupation notamment les peuples palestinien et irakien en leur apportant un soutien syndical multiforme.
- Etablir des réseaux d'échanges et de coopération avec les organisations syndicales amies et promouvoir une coordination entre les différentes instances de la jeunesse en leur sein.
- Œuvrer pour l'organisation d'une conférence Euro Méditerranéenne de la jeunesse syndicale.
- Etablir des jumelages entre les structures de la jeunesse des différentes organisations au niveau national, sectoriel et régional et promouvoir l'échange de visites entre les jeunes syndicalistes Européens et Tunisiens.

LES CEREMONIES DE CLOTURE

Dans un climat convivial et de solidarité marqué par la distribution d'attestations de participation et de présents, elle furent présidées par le secrétaire général de l'UGTT pour la première session et le responsable du département des jeunes, des femmes et des associations pour la deuxième .

Les différents intervenants ont estimé que l'Université constituera un tournant dans les relations des jeunes avec les syndicats et cela grâce à l'apport des jeunes syndicalistes.

Ils ont vivement appelé à poursuivre ce genre d'activité et à en faire un rendez vous régulier en exprimant leur satisfaction pour l'invitation adressée aux jeunes des organisations syndicales amies dont ils ont apprécié les contributions qui ouvrent des horizons nouveaux au renforcement des relations entre les organisations syndicales des deux cotés de la Méditerranée et en soulignant que la coopération, à l'instar de celle menée avec la **Fondation Freidrich Ebert**, peut donner des résultats tangibles et prometteurs .

Compte rendu

En marge de la tenue des deux sessions de l'université d'été des jeunes travailleurs qui se sont déroulées respectivement à Djerba du 19 au 23 août 2004 et à Hammamet du 27 au 31 août 2004, des séances de travail ont réunis les représentants de l'UGTT sous la conduite du camarade Moncef Yaacoubi secrétaire général adjoint responsable des jeunes travailleurs, de la femme et des associations avec les représentants des secteurs de la jeunesse des organisations syndicales qui ont répondu à l'invitation de l'UGTT. Soit les camarades :

- Juliane Bir pour la Confédération européenne des syndicats (CES).
- Silvia Helbig et Domenico Perroni pour la DGB (Allemagne)
- Ingrid Banza et Jérôme Morin pour la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) France.
- Raquel Garrido pour la Confédération Générale du Travail – Force ouvrière (CGT-FO) France.
- Marco Abetecola de l'UIL – Italie

Ces séances de travail qui se sont déroulées dans un climat fraternel et de sincère collaboration avaient pour objectif de prospecter les axes de coopération future entre les organisations concernées aux niveaux bilatéral et multilatéral dans les champs d'intervention relatifs à la jeunesse en général et aux jeunes travailleurs et syndicalistes en particulier.

Cette coopération amorcée lors de l'université d'été qui en a constitué un moment important, fort et utile devrait pour l'intérêt de toutes les parties donner lieu à une collaboration plus large, plus dense et plus diversifiée dans la perspective de construire des solidarités fortes et concrètes.

Le tour d'horizon effectué à cet effet à permis de dégager les axes suivants :

- La mise en place de mécanismes d'échange d'information et de documentation entre les instances de la jeunesse touchant tous les centres d'intérêt (Monde du travail, action civile et sociale)
- La coordination entre les instances de la jeunesse pour valoriser les convergences lors des échéances telles que : le forum syndical Euro-Med, le forum civil Euro-Med, et les différents Forums sociaux, tout en revitalisant les organes y afférents.
- L'organisation d'un rassemblement de la jeunesse syndicale au niveau Euro-Méditerranéen dont la fréquence et les thèmes seront établis d'un commun accord des parties concernées, sachant que l'UGTT occupe le poste de président du comité des jeunes travailleurs de la confédération internationale des syndicats arabes (CISA)

- L'échange de visite entre les jeunes syndicalistes que soit au niveau des régions et/ou des secteurs.
- La mise en place de jumelage entre les instances et les secteurs jeunes des organisations syndicales.
- La participation des jeunes syndicalistes tunisiens et européens aux activités touchant les jeunes conduites par les organisations syndicales au niveau national, international et régional (Maghreb, Europe, Monde Arabe, Méditerranée).
- L'impulsion de campagnes et d'interventions dans le cadre de l'organisation internationale du travail (OIT) pour l'adoption d'instruments internationaux dans le but de faire face à la précarité de l'emploi et de lutter contre l'exclusion et la marginalisation des jeunes dans le monde du travail.

Les différents axes susmentionnés seront soumis à l'approbation des instances dirigeantes des organisations concernées et seront l'objet d'accord de mise en œuvre spécifiant les processus et moyens d'application dans les meilleurs délais par les organisations syndicales.

Tunis. Septembre 2004